

Dimanche 14 janvier 2024
Séries: Open et Double
Tournoi de Marles-Les-Mines
Salle Georges Gentils Rue de Cracovie



2€ l'inscription par série MARLES LES MINES Renseignement : ufolep62tt.lens@gmail.com



TOURNOI DE MARLES-LES-MINES

Le club de MARLES LES MINES organise un tournoi homologué UFOLEP (N°23/24 TT 03) ouvert aux licenciés UFOLEP TT en simple ou double affiliation, le 14 janvier 2024 Salle Georges Gentils Rue de Cracovie à Marles-Les-Mines

ARTICLE 1 - INSCRIPTIONS

Les inscriptions doivent parvenir au responsable de l'organisation au plus tard 4 jours avant la date du tournoi. Les inscriptions se font par voie électronique :

(ufolep62tt.lens@gmail.com), en y indiquant : le N° de licence, nom, prénom, le club et le classement en points de début de phase (UFOLEP, FFTT ou le meilleur classement des 2).

ARTICLE 2 – CONDITION DE PARTICIPATION

- Pongistes licenciés UFOLEP (R2) en simple ou double affiliation.
- Les séries open et double sont mixtes.
- La participation est de 2 euros par joueur pour la série open et de 2 euros par paire pour la série double, à payer le jour même du tournoi.

ARTICLE 3 - DEROULEMENT

- Série Open (11h00) : réservée à tous les pongistes sans limite d'âge et de classement.
- Série Double (13h00) : Equipe composée de 2 joueurs sans limitation de classement

Selon le nombre d'inscrits, il n'y aura pas d'élimination directe.

Pour la série Open, la compétition se joue d'abord en poules, les joueurs sont ensuite intégrés dans un tableau de classement intégral, sauf stipulation contraire du responsable de l'organisation.

Un classement individuel sera proclamé en fin de tournoi.

En cas d'abandon d'un pongiste en cours de compétition, celui-ci sera considéré forfait pour les rencontres qui lui restent à jouer.

ARTICLE 4 – RESULTATS

L'envoi des résultats de la compétition se fera par email aux associations des pongistes engagés.

ARTICLE 5 - RECOMPENSES

Coupe aux deux premiers de la série open.

Coupe aux vainqueurs de la série double.

ARTICLE 6 – REGLES DE BASES

Le pointage et le paiement de l'engagement à la table d'arbitrage est obligatoire dès l'arrivée en salle.

Les joueurs seront obligatoirement en tenue sportive (short et maillot de couleur autre que le blanc) dans l'aire de jeu à l'appel du responsable.

Tout manquement au règlement sera mentionné au responsable du club.

ARTICLE 7 – REGLES SANITAIRES

Les pongistes et accompagnateurs s'engagent à respecter les règles sanitaires en vigueur.

Pour tout renseignement supplémentaire :

JOLY Sébastien - Tel: 06-84-10-26-04 - eMail: ufolep62tt.lens@gmail.com

UFOLEP - TENNIS DE TABLE - SAISON 2023/2024

INSCRIPTION TOURNOI MARLES-LES-MINES-DU DIMANCHE 14 JANVIER 2024

Salle Georges Gentils, rue de Cracovie à Marles-Les-Mines

NOM PRENOM	POINTS	OPEN 11H00	DOUBLE 13H00
		111100	131100

A renvoyer par mail à <u>ufolep62tt.lens@gmail.com</u>

Si vous avez un empêchement de dernière minute veuillez me contacter pour m'en tenir informer au n° suivant : 06-84-10-26-04 ou par mail <u>ufolep62tt.lens @gmail.com</u>

Sportivement.

JOLY Sébastien Juge-arbitre